

08 juin 2007 -11:34

Minister De Gucht sur la Serbie et le TPIY

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht constate que la stratégie belge de maintenir un lien étroit entre la reprise des négociations entre l'UE et la Serbie, d'une part, et la coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-yougoslavie (TPIY), d'autre part, a payé.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht constate que la stratégie belge de maintenir un lien étroit entre la reprise des négociations entre l'UE et la Serbie, d'une part, et la coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-yougoslavie (TPIY), d'autre part, a payé.

Bruxelles, le 7 juin 2007. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht constate que la stratégie belge de maintenir un lien étroit entre la reprise des négociations entre l'UE et la Serbie, d'une part, et la coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-yougoslavie (TPIY), d'autre part, a payé. La Belgique et les pays qui partagent son opinion au sein du Conseil Affaires générales pour les Affaires étrangères ont décidé qu'il revient à Madame Del Ponte de juger des progrès que la Serbie a réalisés dans sa coopération avec le TPIY. Il a été ainsi évité, il y a déjà six mois, de reprendre les négociations avec la Serbie. "Nous avons vu la semaine dernière que la Serbie a livré Zdravko Tolimir qui était recherché par le TPIY. Cela prouve que la Serbie, quand elle le veut effectivement, peut aussi livrer les criminels de guerre recherchés au TPIY. Les autres criminels de guerre en fuite doivent donc être arrêtés", selon le Ministre De Gucht. "Je laisse à Mme Del Ponte le soin de tirer les conclusions appropriées à propos de la Serbie. Si la Belgique et les pays du même avis n'avaient pas eu ce point de vue strict, des criminels de guerre seraient alors restés impunis dans cette partie du monde", conclut le Ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be